

TEMPS MODERNES. PROTESTANTISME. GUERRES DE RELIGION

LE PROTESTANTISME LES GUERRES DE RELIGION DE L'EDIT DE NANTES (1598) A SA REVOCATION (1685)

LE PROTESTANTISME

La Réforme

« Ceux qui pensent que des lettres d'indulgence leur assurent le salut seront éternellement damnés¹. Celui qui voit un pauvre et qui, sans se soucier de lui, donne de l'argent pour le pardon de ses fautes s'attire l'indignation de Dieu. Le véritable trésor de l'Eglise, c'est le saint Evangile de la gloire et de la grâce de Dieu. »

D'après Martin Luther, 1517.

In Hatier, *Histoire - Géographie. Cycle 3 CM1*, 1997, p. 79.

Lettre de Martin Luther au pape Léon X

« Pourquoi le pape, dont le sac est aujourd'hui plus gros que celui des plus gros richards, n'édifie-t-il pas au moins cette basilique de Saint-Pierre de ses propres deniers, plutôt qu'avec l'argent des pauvres fidèles ? »

Luther à Léon X – Lettre de 1520.

In SEDRAP, *A nous le monde !, CM2*, p. 33.

LES GUERRES DE RELIGION

Les guerres de Religion. Un épisode de 1562

« Or il y avait un village, à deux lieues d'Estillac, qui se nomme Saint-Médard, dont la plus grande partie est au sieur de Rouillac. Quatre ou cinq jours avant que j'y allasse, les Huguenots² de sa terre s'étaient élevés contre lui parce qu'il voulait les empêcher de rompre l'église et prendre les calices. Déjà commençait la guerre contre la noblesse dont les principaux auteurs étaient Verdier et d'autres avocats. Un gentilhomme m'avait écrit que comme il leur reprochait qu'ils agissaient mal et le roy trouverait cela méchant, ils répondirent : « Quel roi ? nous sommes les rois ; celui-là que vous dites est un petit reyt de merde ; nous lui donnerons les verges, et lui donnerons un métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres. » Ce n'était pas seulement là qu'ils tenaient ce langage, mais c'était partout. Un capitaine les attrapa et les amena prisonniers. J'avais les deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes. Je sautai au collet de ce Verdier et lui dis « O méchant paillard, as-tu bien osé souiller ta méchante langue contre la majesté de ton roi ». Il me répondit « Ha ! monsieur, à pécheur miséricorde ». Je le poussai rudement en terre et dis au bourreau « Frappe, vilain ». »

Blaise de Montluc (1502-1577), maréchal de France. Texte écrit en 1570-1571.

In Istra, *Multilivre, CM1*, 1996.

L'assassinat de Coligny (1572)

« Besme entre dans la chambre. Il trouve l'amiral, sa robe de nuit sur lui, à qui il demande : « Es-tu l'amiral ? ». La réponse fut : « Jeune homme, respecte ma vieillesse. » Besme lui passa l'épée du travers du corps et, la retirant, lui mit le visage en deux. Le duc de Guise demandant si la besogne était faite et Besme ayant répondu que oui, on lui commanda de jeter le corps par la fenêtre, ce qu'il fit. »

D'après A. d'Aubigné, *Histoire universelle*.

¹ Damné : qui va en enfer.

² Huguenots : nom donné aux protestants.

In Hachette, *Les Savoirs de l'Ecole. Histoire. Cycle 3*, 2002, p. 115.

La Saint-Barthélémy vue par Catherine de Médicis

« A Monsieur le Roy Catholique,
Monsieur, vous ressentez certainement comme nous le bonheur que Dieu nous a fait de nous donner le moyen au Roi mon fils de se défaire de ses sujets rebelles à Dieu. [...] Nous sommes sûrs que vous en louerez Dieu avec nous, tant pour vous, que pour le bien qui en reviendra à toute la chrétienté [...] et au service et honneur et gloire de Dieu. »

Extrait d'une lettre de Catherine de Médicis à Philippe II d'Espagne, en 1572, après la Saint-Barthélémy.

In Hachette, *A monde ouvert. Histoire. Cycle 3 niveau 2*, 1996, p. 63.

La Saint-Barthélémy

« Dans la nuit, on fit, par ordre du roi, ce que les Français appelèrent le massacre, c'est-à-dire la tuerie. Et si certains (protestants) se jetaient dans la rivière, comme ultime refuge, essayant de se sauver à la nage, ils étaient poursuivis par plusieurs bateaux jusqu'au moment où, les ayant rejoints, on les noyait complètement. »

D'après le récit de Giovanni Michiel, l'ambassadeur de Venise à Paris en 1572.

In Istra, *Multilivre CM1*, 2003, p. 61.

Les horreurs des guerres de Religion en Aquitaine

« Comme j'étais aux environs de La Réole, je fus averti qu'à Gironde, il y avait 60 ou 80 huguenots³ [...]. Soudain, je fis partir ma compagnie et les arquebusiers⁴ du baron de Clermont ; et furent tous pris, qui furent 60 ou 70 ; et je m'en allai là, lesquels fis tous pendre aux piliers de la halle, sans autre cérémonie. »

Extrait des *Commentaires* du chef catholique Montluc.

In Nathan, *Gulliver. Histoire. Cycle 3*, 1997, p. 117.

DE L'EDIT DE NANTES (1598) A SA REVOCATION (1685)

L'Edit de Nantes

« Nous permettons à ceux de la Religion Réformée de vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de notre royaume sans être vexés (combattus), brutalisés, ni obligés de faire des choses contre leur conscience. L'exercice de la religion pourra se faire publiquement. Nous défendons à tous nos sujets d'enlever par la force, contre le gré de leurs parents, les enfants de religion protestante pour les faire baptiser dans l'Eglise catholique. »

D'après l'Edit de Nantes, 1598.

In Hatier, *Histoire. Cycle 3*, 2000, p. 115 et Hatier, *Histoire – Géographie, CM1*, Coll. Magellan, 2003, p. 73.

L'édit de Nantes

En 1598, l'édit de Nantes rétablit la paix religieuse dans le royaume.

³ Huguenot : protestant.

⁴ Arquebusier : soldat utilisant une arquebuse (arme à feu).

« Nous avons jugé nécessaire de donner maintenant à nos sujets une loy générale, claire, nette et absolue, par laquelle ils soient réglés sur tous les differens qui sont survenus entr'eux, et y pourrons encore survenir.
III. - Ordonnons que la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, sera établie en tous les lieux et endroits de notre Royaume et Païs et nôtre obéissance, où l'exercice d'icelle a été interdits, pour y être paisiblement et librement exercée, sans aucun trouble ou empêchement.
IV. – Et pour ne laisser aucune occasion de troubles et differens entre nos sujets : avons permis et permettons à ceux de ladite Religion Prétendue Réformée, vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de nôtre Royaume, et Païs de nôtre obéissance, sans être enquis, vexez, molestez, ni astreints à faire chose pour le fait de la Religion contre leur conscience. »

In SEDRAP, *A nous le monde !*, CM2, p. 34.

Henri IV, un roi qui veut être obéi

« J'ai fait cet édit pour le bien de la paix que je veux mettre au-dedans de mon royaume. Vous me devez obéir. Je couperai la racine à tout parti et à toutes propagandes hostiles, en faisant raccourcir tous ceux qui les provoqueront. J'ai sauté sur des murailles de ville, je sauterai bien sur des barricades qui sont moins hautes... Vous avez beau faire, je saurai ce que chacun de vous dira ; je sais tout ce que vous faites, tout ce que vous dites ; j'ai un petit démon qui me le révèle. »

Réponse d'Henri IV aux magistrats de Paris qui n'approuvent pas l'édit de Nantes.

In SEDRAP, *A nous le monde !* CM2, p. 35.

Les protestants tolérés puis persécutés

« Permettons à ceux de la Religion Prétendue Réformée de vivre dans les lieux et villes de notre royaume sans être molestés, (et sans qu'il soit rien fait) contre leur conscience. »

Edit de Nantes, 1598 (extraits).

« Ce projet⁵ a causé la désertion de 80 à 100 000 personnes de toutes conditions, qui ont emporté avec elles plus de trente millions de livres ; la mise à mal de nos arts et de nos manufactures. »

S. Le Prestre de Vauban (1633-1707), *Mémoire pour le rappel des Huguenots* (1689).

« Poussons jusqu'au ciel nos acclamations et disons au roi : « vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne ».

Bossuet (1627-1704), *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier* (1685).

In Bordas, *Terres d'Histoire. Histoire. Cycle 3 CM*, 1997, p. 67.

⁵ La révocation de l'Edit de Nantes en 1685.